

Réaménagement de la route 138 sur le territoire de la municipalité de Longue-Rive Compte rendu de la rencontre du 31 août 2004

Lieu : Salle du Complexe hôtelier Pelchat aux Escoumins, à 20h00

Participants à la rencontre

Requérants

M. Yves Jourdain et M^{me} Lyse Larouche
(Auberge de la Rivière Sault-au-Mouton)

BAPE

M^{me} Nicole Boulet
(médiatrice)

M^{me} Louise Boivin
(coordonnatrice)

M^{me} Julie Crochetière
(analyste)

Responsable du compte rendu : Julie Crochetière

Déroulement de la rencontre

Présentation de la médiatrice :

- clarification de la différence entre une audience publique et une médiation.
- explication de l'avantage que présente la médiation.

Sujets abordés :

- le déboisement en bordure de la nouvelle route pour ouvrir des champs visuels vers l'auberge.
- la servitude de nonaccès prévue le long de la voie de contournement.
- l'attrait créé à proximité de l'auberge par la halte touristique municipale.
- l'étendue de la période touristique de juin à octobre avec une clientèle constituées d'une part importante de passants.
- la possibilité d'inviter la municipalité à une prochaine séance de médiation.
- les difficultés liées à la collaboration entre les requérants et la municipalité de même qu'à l'implication des autorités dans le développement économique et touristique de Longue-Rive.
- l'historique du développement de l'auberge.

Les requérants ont présenté les demandes visant à éviter les pertes économiques qu'ils entendaient exposer au promoteur.